

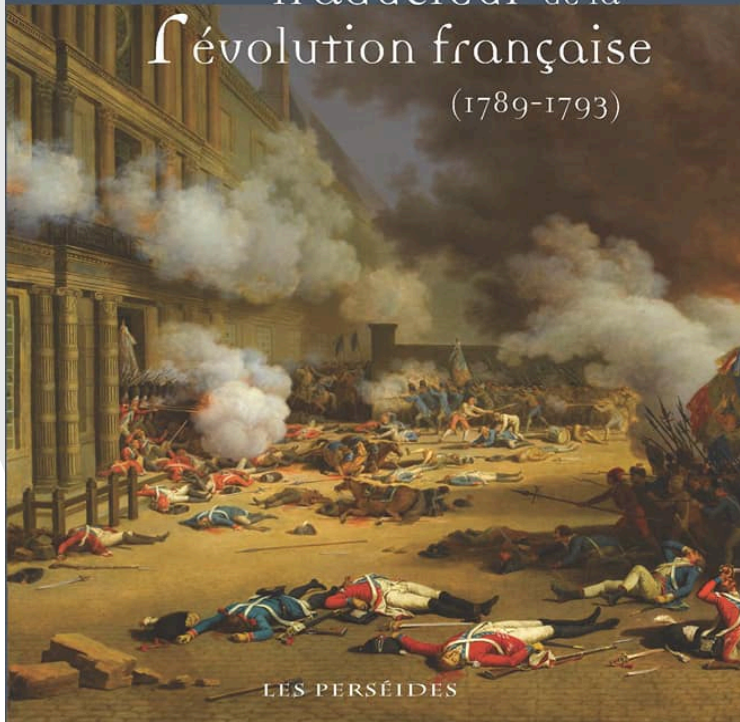


Gouverneur Morris: démocratiser la monarchie?

Emilie Mitran (Ph.D)

ÉMILIE MITRAN

Gouverneur Morris traducteur de la Révolution française (1789-1793)



LES PERSÉIDES

Tenu entre 1789 et 1793 à Paris, le journal de Gouverneur Morris permet aux lecteurs de suivre à la trace ce diplomate américain lors de son séjour français et de s'immiscer dans son quotidien privilégié, aux premières loges de la Révolution, entre les Tuileries et le Louvre. Cet écrit du « for privé », précieux témoignage de l'histoire politique française, met en lumière l'ambivalent parcours de ce « Père Fondateur » des États-Unis, à contre-courant de l'*ethos* politique républicain français. De 1792 à 1794, Gouverneur, de son prénom, officie en tant que ministre plénipotentiaire (ambassadeur) des États-Unis, et ses notes personnelles sont une mine d'informations sur la période révolutionnaire. L'étude du journal de G. Morris proposée dans ce livre met en perspective le récit d'une histoire individuelle et celui d'une histoire collective. Morris essaie d'accompagner les Français dans leur recherche de la liberté et du bien commun à la manière d'un traducteur du langage républicain et de l'expérience révolutionnaire américaine. Mais le républicanisme comme langage universel peut-il être pratiqué par tous ? L'expérience de cet ancien Patriote américain devenu l'allié de Louis XVI suggère le contraire, comme le montre Émilie Mitran dans cette minutieuse étude historique.

Émilie Mitran est titulaire de l'agrégation d'anglais et d'un doctorat en études anglophones et histoire moderne. Elle enseigne à l'université d'Aix-Marseille. Sa recherche porte sur l'espace atlantique au XVIII^e siècle, les représentations et l'expression de l'identité américaine, et l'apport des humanités numériques à l'histoire. Elle a participé, sous la direction de Gérard Hugues, à la traduction du journal de Gouverneur Morris en français aux éditions Droz.

Préface de Gérard Hugues.

Couverture : Prise du palais des Tuileries, 10 août 1792. Bertaux Jacques (1745-1818)
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot.

22 €



Morris et la liberté les libertés

La liberté *civile* et la liberté *politique* : deux objets du contrat social

→ politique = **degré de participation populaire** dans un gouvernement

→ civile = **relative à la propriété et aux droits de l'individu.**

Morris et la liberté les libertés

Séparation / partition des pouvoirs

+

Corps législatif bicaméral
(= équilibre la **démocratie** et
l'aristocratie)

A l'épreuve de l'Indépendance

« Les riches essaieront toujours d'établir leur prééminence et de réduire les autres en esclavage. Ils le feront toujours. Le véritable rempart à cela est de les rassembler autour d'un intérêt distinct. Les deux forces se contrôleront alors mutuellement. Laissez les riches se mélanger aux pauvres dans une république commerçante et ils établiront une oligarchie. Supprimez le commerce et la démocratie triomphera »

Morris traduit le régime monarchique britannique dans le langage républicain

-exécutif centralisé fort

-séparation des trois pouvoirs

-gouvernement mixte et représentatif (mandats électifs)

François Furet et Mona Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 790.

« une théorie de la spécialisation fonctionnelle des organes
étatiques »

≠

« une théorie de la division de la fonction législative entre trois
organes

A l'épreuve de la Révolution française

« Je crois qu'il est d'une très grande importance d'établir le goût de notre pays correctement et je crois que notre exemple aura, à ce propos, une grande influence. Je formule par conséquent le souhait que chaque chose en lien avec votre personne soit grandement appréciable, et majestueusement dépouillée ; faite pour durer. Rien n'est plus déraisonnable dans cette éventualité que ces bâtisses, et ces voitures, et ce mobilier, et ces parures, et ces décorations, qui ont sans cesse besoin d'être entretenues. Là où un goût tel que celui-ci domine, chaque génération doit subvenir à ses besoins. Tandis que dans l'autre cas, il y a une large accumulation de richesse réelle en l'espace d'un demi-siècle »

Gouverneur Morris à George Washington (*Le Journal de Gouverneur Morris pendant la Révolution française*, Droz, 3 juin 1789)

Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, *Lettres Persanes*, 1721, tome II, éd. André Lefèvre, Paris, Lemerre, 1873, lettre 108.

Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu roi absolument gouverné par les femmes ; et cependant, dans l'âge où il était, je crois que c'étoit le monarque de la terre qui en avoit le moins de besoin. J'entendis un jour une femme qui disoit : Il faut que l'on fasse quelque chose pour ce jeune colonel, sa valeur m'est connue ; j'en parlerai au ministre. Une autre disoit : Il est surprenant que ce jeune abbé ait été oublié ; il faut qu'il soit évêque : il est homme de naissance, et je pourrais répondre de ses mœurs. Il ne faut pas pourtant que tu t'imagines que celles qui tenoient ces discours fussent des favorites du prince ; elles ne lui avoient peut-être pas parlé deux fois en leur vie : chose pourtant très facile à faire chez les princes européens. Mais c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la cour, dans Paris ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les grâces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. **Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république, dont les membres toujours actifs se secourent et se servent mutuellement : c'est comme un nouvel État dans l'État ;** et celui qui est à la cour, à Paris, dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connaît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connaît point les ressorts. Crois-tu, Ibben, qu'une femme s'avise d'être la maîtresse d'un ministre pour coucher avec lui ? Quelle idée ! C'est pour lui présenter cinq ou six placets tous les matins ; et la bonté de leur naturel paroît dans l'empressement qu'elles ont de faire du bien à une infinité de gens malheureux, qui leur procurent cent mille livres de rente. On se plaint, en Perse, de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes : c'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et prennent non-seulement en gros, mais même se partagent en détail toute l'autorité. »

Merci pour votre attention!